

DEPARTEMENT
DE VENDEE



COMMUNE DE
SAINT JEAN DE MONTS

5.6

Liste de lotissements dont les règles
sont maintenues

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du : 27/12/2011

Le Maire

A handwritten signature in black ink, written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNE DE SAINT JEAN DE MONTS" and a central emblem.

André RICOLLEAU

Lotissement de plus de dix ans :
Résidence des Aiguilles de Pins. Autorisation de lotir délivrée le 15/01/1998